



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

CES/2000/21
16 novembre 1999

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Quarante-huitième réunion plénière
(Paris, 13-15 juin 1999)

**RAPPORT SUR LA SÉANCE SPÉCIALE DE LA CEE DE SEPTEMBRE 1999
CONSACRÉE AUX QUESTIONS DE COMPTABILITÉ NATIONALE
INTÉRESSANT LES PAYS EN TRANSITION**

Note établie par le secrétariat

INTRODUCTION

1. La séance spéciale de la CEE consacrée aux questions de comptabilité nationale intéressant les pays en transition s'est tenue dans l'après-midi du 24 septembre 1999, dernier jour de la réunion annuelle de l'OCDE sur la comptabilité nationale (21-24 septembre 1999), au siège de l'OCDE. Ont participé à cette séance l'Allemagne, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Lituanie, Chypre, la Croatie, l'Estonie, la Hongrie, Israël, la Lettonie, la Lituanie, la Norvège, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie et l'ex-République yougoslave de Macédoine. La Commission économique pour l'Afrique (CEA), la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies, la Banque mondiale, le FMI et l'Organisation de coopération et de développement économiques étaient également représentés.
2. L'ordre du jour provisoire a été adopté.
3. Mme A. Huttli (Hongrie) a été élue Présidente.

ORGANISATION DE LA SÉANCE

4. Les questions suivantes ont été examinées au cours de la séance :

- a) Problèmes posés par la mise en oeuvre du SCN de 1993;
- b) Mesure du stock de capital.

5. Le débat s'est déroulé sur la base de notes établies par le secrétariat de la CCE, l'OCDE, Chypre, la Croatie, l'Estonie, la Hongrie, la Lituanie et la Slovaquie.

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONCLUSIONS FORMULÉES

6. Il s'agissait au cours de cette séance de discuter avec les représentants des pays en transition des problèmes que ceux-ci rencontraient pour mettre en oeuvre le SCN de 1993. La question de savoir à quel moment un pays pouvait affirmer qu'il appliquait le SCN de 1993 a été soulevée. On a noté que, dans la pratique, le SCN de 1993 n'était intégralement appliqué nulle part en ce sens qu'aucun pays ne s'était doté d'un système de comptabilité en tous points concordant avec la structure définie dans le SCN de 1993. Le degré de discordance entre les comptes nationaux et le SCN de 1993 était très variable. Négligeables dans certains cas - par exemple utilisation d'une terminologie différente -, les divergences pouvaient être plus profondes dans d'autres - non-comptabilisation dans le secteur de la production d'éléments qui devraient y figurer.

7. On a fait observer que, d'après l'expérience des pays qui avaient franchi le pas, la mise en oeuvre du SCN de 1993 était une tâche très lourde et nécessitait l'établissement d'un grand nombre de séries de données nouvelles. Cela dit, le succès de cette opération variait à l'intérieur d'un même pays, d'une catégorie de comptes à l'autre, et selon les pays, en fonction surtout des données disponibles. À cet égard, la question de l'évaluation par étapes de l'application du SCN de 1993 a été évoquée.

8. Depuis 1996, la Commission de statistique et son groupe de travail examinaient des évaluations annuelles par étapes de l'application du SCN de 1993 dans les États membres. Il ressortait de l'analyse des deux dernières évaluations que, pour la plupart, les pays en transition de la région de la CEE, soit ne communiquaient pas à la Division de statistique de l'ONU les informations de base nécessaires aux fins de l'évaluation, soit fournissaient des informations incomplètes. Il s'ensuivait que, souvent, l'évaluation de l'application du SCN dans les pays en transition, à une étape donnée, ne correspondait pas à la réalité. Plusieurs participants ont fait des observations à ce sujet et on s'est accordé à reconnaître qu'avec le nouveau questionnaire concernant le SCN de 1993, la communication de données relatives à la comptabilité nationale à la Division de statistique de l'ONU s'améliorerait sensiblement.

9. Des informations ont été fournies aux participants au sujet des travaux en cours au sein du Groupe de Canberra sur la mesure du stock de capital et l'élaboration du Manuel correspondant. Plusieurs questions touchant les méthodes d'estimation du stock de capital et la détermination de la valeur

du stock de capital brut ont été examinées. Mention a également été faite de la nécessité d'arrêter la bonne terminologie en ce qui concerne la mesure du stock de capital. Le débat, auquel les représentants des pays présents ont activement participé, a été fructueux.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LES TRAVAUX FUTURS

10. Les participants ont souligné qu'il était important d'organiser des séances spéciales consacrées à la comptabilité nationale à l'intention des pays en transition et des autres pays intéressés. La CEE avait pris une excellente initiative en organisant des séances spécialement destinées à ces pays pour leur permettre d'exposer leurs vues sur les questions qui les intéressaient. Mais on a fait valoir qu'à l'avenir les séances de ce type devraient être centrées sur des questions plus précises et qu'il faudrait éviter les thèmes trop généraux. Plusieurs questions intéressant particulièrement les pays en transition ont été proposées pour les prochaines séances spéciales organisées par la CEE, à savoir : a) comptes nationaux trimestriels et variation des stocks; b) estimations en prix constants : indices des prix des biens fabriqués dans le pays et des biens importés; c) productivité du secteur des administrations publiques; et d) ajustements saisonniers.

11. Les participants ont approuvé la proposition visant à ce que, l'année suivante, la séance spéciale de la CEE consacrée aux questions de comptabilité nationale intéressant les pays en transition et la Réunion de l'OCDE sur la comptabilité nationale soient organisées l'une à la suite de l'autre.
